

Le Maire atteste le caractère  
exécutoire du présent arrêté,  
publié le 12/10/2023

**ARRETE DU MAIRE**  
N° 23T95  
Portant autorisation de voirie  
Route de Kerguiniou  
Le 12/10/2023

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25 ;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

**Considérant** la demande des services techniques de la commune de Ploubezre, domiciliés à l'adresse suivante : Route de Kerguiniou à Ploubezre (22300), pour des travaux de busage de fossé ;

**Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des usagers lors du chantier ;

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** – Le 12 octobre 2023 de 8h à 18h, la circulation et le stationnement des véhicules Route de Kerguignou est soumise aux prescriptions suivantes :

- Le stationnement de toutes catégories de véhicules sera interdit de 8 heures à 18 heures à hauteur de la zone de chantier ;
- La circulation sera réglementée par des panneaux B15 et C18 (sens prioritaire) ;
- Les services techniques de Ploubezre seront en charge de sécuriser la circulation durant les travaux,

**ARTICLE 2** - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par les services techniques de la commune de Ploubezre durant l'intervention ; Par ailleurs, l'ensemble de la voirie sera remis en bon état à l'issue du chantier par le demandeur.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la motte - CS 44416 - 35044 Rennes cedex dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Les Services techniques de Ploubezre.

Fait à Ploubezre Le 11 octobre 2023

Le Maire,  
Brigitte GOURHANT

